

*Pour une juste reconnaissance des qualifications et une véritable revalorisation des carrières, pour donner un coup d'arrêt à la précarisation de l'emploi, pour améliorer les services publics et non les casser, pour augmenter les salaires dans toute la Fonction Publique, tous ensemble, avec les syndicats CGT, CFDT, FSU, UNSA & FO, la CGT-INRA appelle à la grève le 2 février.*

**TOUS EN GREVE LE 2 FEVRIER**  
**avec l'ensemble des travailleurs des services publics**



## « PACTE POUR LA RECHERCHE » :

*Une mobilisation commune appelée par l'ensemble des syndicats de la recherche et de l'enseignement supérieur (et SLR) était initialement prévue le 31 janvier car ce jour-là devait démarrer le débat à l'Assemblée Nationale sur le projet de loi sur la recherche, cet examen est reporté au 28 février. Mettons à profit ce délai pour discuter entre collègues des dangers de ce pacte ! A l'INRA, la vérité des chiffres tombe : les budgets des labos baissent...*



Après des années d'austérité, les luttes de l'ensemble de la communauté scientifique de 2003 et 2004 avaient contraint le gouvernement à un recul dans la mise en place de sa politique. En avril 2004, tandis qu'il renonçait sous la pression à la transformation prévue de 550 postes statutaires en CDD, il annonçait spectaculairement la création de 3000 postes et un effort budgétaire de 1 milliard d'euros pour l'enseignement supérieur et la recherche !

Ne cédant pas sur le fond, mais voulant paraître à l'écoute de la communauté scientifique, il exigeait un débat sur la

transformation de notre système, tout en continuant autoritairement la mise en place de sa politique dans les établissements entre 2004 et 2005 par des réformes structurelles anticipant sa future loi.

**INRA** : Pour les quelques exemples sur lesquels nous avons des chiffres précis DGAP, SAE2, EFPA, les budgets des départements et le soutien de base de la majorité des unités baissent en 2006 ce qui n'est pas étonnant avec une « hausse » globale du budget réduit à 0,8%, la direction générale de l'INRA, encore une fois, nous jette dans les bras de l'ANR (cf encadré).

**INRA** : Au **DGAP (Département Génétique et Amélioration des Plantes)**, le chef de département annonce « le quasi maintien » du soutien global accordé aux unités de recherche. C'est une baisse dans les faits. En 2005, le montant total des crédits affectés aux unités en début d'année (UR et UMR, hors direction et soutien spécifique UMR) s'élevait à 2.666.528 euros pour 246,4 chercheurs. En 2006, ce soutien n'est plus que de 2.596.478 euros pour 241,1 chercheurs (NDLR : soit - 53 euros par chercheur).

Idem pour le département **SAE2 (Sciences sociales, agriculture et alimentation, espace et environnement)** où la dotation 2006 par rapport à la dotation 2005 diminue de 0,26%. La diminution est nettement plus importante si on compare la dotation 2006 du département avec celle qui avait été attribuée en début d'exercice 2003 : - 17,9% en euros courants.

En **EFPA (Écologie des forêts, prairies et milieux aquatiques)**, 13 unités sur 16 voient leur dotation baisser de 0,5 à 17,0% par rapport à 2005, la baisse moyenne étant de 1,1 %... sans compter l'inflation (1,3%) !

Un chef de département résume d'ailleurs bien la situation, écrivant aux directeurs d'unité : « *Nous avons conscience que pour les unités c'est un budget serré qui traduit en réalité une légère baisse de dotation. (...) Nous espérons que les accès aux crédits nationaux ANR, notamment, permettront à vos unités de retrouver quelques moyens. Nous ne pouvons répartir que ce dont nous disposons.* »

Aujourd'hui, sans tenir aucun compte du débat, le gouvernement entend faire voter au pas de charge, un projet de loi baptisé « **Pacte pour la Recherche** », projet rejeté par la communauté scientifique, sur lequel le CNESER même a donné un avis négatif !

Ce projet transforme les structures existantes via :

- LES AGENCES : **ANR** (Agence Nationale de la Recherche), **Aii** (Agence pour l'Innovation Industrielle)

- LES PRES : (pôles de recherche et d'enseignement supérieur), auxquels s'ajoutent dès maintenant des Pôles de Compétitivité.

But : mettre en concurrence les établissements et les universités par un pilotage anti-démocratique au service d'une recherche utilitariste et économiquement rentable, au détriment de la Recherche Fondamentale !

**Sous son intitulé démagogique ce projet de loi est un laminage du dispositif national de recherche, aux conséquences très graves pour les personnels. Il faut dire NON à ce dispositif !**

► D'ores et déjà les pôles se mettent en place.

- Aux Universités dont on connaît les difficultés (nombre d'entre-elles ont refusé de voter le budget), on fait miroiter les PRES comme moyen d'attirer des financements multiples par le regroupement sur des thématiques communes « d'excellence » Des établissements projettent ou lancent déjà des projets de PRES, avant même que le projet de loi sur la

recherche ait été discuté et sans aucune concertation de la communauté universitaire ! Le danger y est grand pour le service public par le risque de rupture avec les règles de gestion démocratique.

Cette logique élitiste d'excellence réserve la recherche de haut niveau ou de niveau international à des PRES dédiés aux étudiants

de 3ème cycle. C'est condamner les "universités hors PRES" à ne plus pouvoir adosser leurs formations à la recherche et à se contenter d'une offre de formation aux niveaux Licence et, éventuellement, Master. On voit ainsi réapparaître le projet d'un certain DEVAQUET, il y a 20 ans, des Collèges Universitaires.

- Plus grandiose encore apparaît le type de projet « Grands Campus ». Le projet d'« Institut Européen de Technologie » (IET) en est l'illustration : autour d'une agence de lobbying, quatre présidents d'universités parisiennes, huit directeurs de grandes écoles et le DG de l'INSERM réclament au Premier ministre la totalité des moyens financiers prévus dans la loi pour les rapprochements d'établissements en vue de créer un nouveau campus à Saclay ! Tout cela sans consultation d'aucun des conseils d'administration des différents établissements concernés !

- **A l'INRA**, la direction bouleverse l'organigramme de l'institut, ferme ou veut fermer (Fréjus, St Christol...), veut muter (GEVES, La Minière) ou restructure des laboratoires (Nutrition à Jouy) et projette de concentrer des pans entiers de recherche (alimentation humaine, productions végétales comme le tournesol, le blé, la vigne etc.) pour les envoyer vers les pôles de compétitivité tel que Toulouse, Dijon, Angers (Pôle de compétitivité végétale à « vocation mondiale »), Nantes, etc. L'INRA est impliqué au travers de plus de 60 unités (un quart de ses unités) dans 14 pôles de compétitivité... et pour les nourrir étiole les structures existantes !

- Au CNRS, la réforme menée par le DG, B.LARROUTOUROU depuis 2003, a introduit une vision managériale censée s'articuler en région. Son récent limogeage par le ministère, ne signifie pas que cette politique, en rupture avec la logique scientifique et les missions multidisciplinaires du centre, soit abandonnée !

***Ne laissons pas dépecer le potentiel de recherche et d'enseignement supérieur de la nation par des opérations hasardeuses menées sans concertation !***

***Partout les élus des conseils doivent intervenir pour demander le respect des procédures et prévenir le gaspillage des deniers publics !***

#### ► Un nouveau développement de la précarité

On recense déjà 6.000 précaires au CNRS et plus de 30.000 dans l'enseignement supérieur.

Les agences, les Pôles de Compétitivité et les PRES gonfleront le nombre d'emplois précaires.

L'ANR générera près de 3.000 CDD sur fonds publics dès la fin 2006, et de l'ordre de 5.000 à la fin 2007.

- Au CNRS le nombre de recrutements supplémentaires d'ITA sera modéré.

- Des milliers de doctorants, post-doctorants, ATER, moniteurs et précaires sont gérés par les Universités et les fondations, parfois sans couverture sociale, parfois sans rémunération !

- A l'INSERM comme au CNRS, il y aura à peine plus d'embauches de chercheurs titulaires en 2006 qu'en 2005.

- **A l'INRA** les " postes " réservés aux post docs et autres CDD de "haut niveau" dans le budget 2006 augmente de près de 50 % dans une situation déjà fortement dégradée par la présence de plus de 1.500 "non permanents" pour un effectif de titulaires INRA de 8.500 Equivalent Temps Plein (ETP).

- Ces tendances seront aggravées par la LOLF (loi organique aux lois de finances) qui autorise les directions à transformer une partie des postes budgétaires attribués en crédits pour d'autres dépenses (fonctionnement) conduisant à terme à des suppressions d'emplois !

***C'est une perspective inacceptable pour la FERC-CGT. Il faut exiger une programmation pluriannuelle de création d'emplois statutaires ! Il faut exiger la suppression de l'ANR !***

#### ► Le pacte, c'est aussi l'individualisation des rémunérations et des carrières

Alors que les salaires des catégories C et d'une partie des B ainsi que les allocations de recherche restent scandaleusement bas, le Pacte pour la recherche ne prévoit pas d'amélioration collective des rémunérations et des carrières. Plus encore, il instaure des carrières à plusieurs vitesses : bourses Descartes dont bénéficieront quelques chercheurs jugés excellents (par qui ?) et il introduit un système de rémunération « au mérite » via les primes.

Ces subsides ne seront attribués qu'à ceux qui travailleront sur les priorités dans le cadre des pôles de compétitivité, campus, PRES.

- Déjà en place à l'INSERM, des indemnités contractuelles de 30% à 100% du salaire sont envisagées pour les chercheurs et les ingénieurs « méritants » qui feront du transfert !

Les carrières sont freinées. Par exemple 58% des techniciens sont confinés en TREx, certains depuis de nombreuses années ; la majorité des chercheurs est au dernier échelon à 45 ans en CR1 ou vers 50 ans en DR2. Quelle perspective de carrière dans la recherche pour les jeunes à la suite d'un recrutement tardif après une allocation doctorale proche voire inférieure au SMIC et de multiples CDD ?

***La relation entre qualification et rémunération est de plus en plus disloquée.***

***La rémunération du fonctionnaire devient variable. Les solidarités entre les salariés risquent de s'affaiblir. Il faut s'opposer à la mise en place de l'individualisation des rémunérations « au mérite », une reconnaissance des qualifications et une véritable revalorisation des carrières sont nécessaires.***

**NON au « PACTE POUR LA RECHERCHE » qui accentue la précarité dans nos établissements et accélère le déclin de la recherche dans le pays.**